

Principes fiscaux / Tax Principles Swisscom

Avoir une politique fiscale cohérente et responsable, c'est, pour Swisscom, un élément fondamental de sa stratégie en matière de développement durable. La responsabilité de la définition de la stratégie fiscale relève du Conseil d'administration.

Pour Swisscom, il est important que tous les pays concernés paient une part équitable aux impôts. Dans cet esprit, Swisscom a approuvé les principes fiscaux internationaux suivants.

Conformité

Swisscom agit toujours en accord avec toutes les lois, prescriptions et règles en vigueur et utilise les normes internationales applicables (p. ex. directives de l'OCDE). Les impôts sont déclarés et payés en respectant l'ensemble des règles et prescriptions applicables dans les pays dans lesquels Swisscom exerce son activité. Swisscom s'efforce d'agir conformément au libellé et au sens de la loi.

Swisscom dispose de structures de gestion adaptées pour remplir les obligations de reporting et de conformité fiscales. Swisscom souhaite toujours faire preuve de diligence professionnelle et de capacité de jugement. Swisscom s'assure que toutes les décisions sont prises à un niveau approprié et que les réflexions de décision sous-jacentes sont suffisamment documentées.

Transparence

La transparence contribue à un système fiscal plus efficace. Swisscom reste transparent en ce qui concerne ses procédures dans le domaine de la fiscalité et ses postes fiscaux. Toute divulgation ne peut avoir lieu qu'en accord avec les prescriptions nationales pertinentes et les exigences applicables en matière de communication des rapports ainsi que les normes telles que IFRS.

Relation entre le gouvernement et les autorités fiscales

Swisscom respecte le droit du gouvernement de définir ses propres structures fiscales, taux d'imposition et mécanismes de recouvrement.

Swisscom s'efforce d'entretenir un dialogue positif, ouvert et constructif avec les autorités fiscales en divulguant tous les faits et circonstances pertinents leur étant nécessaires pour vérifier les risques fiscaux éventuels. Swisscom collabore avec les autorités fiscales et leur fournit des informations claires, précises et complètes en fonction de leurs demandes afin de permettre, dans la mesure du possible, un accord rapide concernant les divergences d'opinion et l'assurance de leur poste fiscal.

Prix de transfert (Transfer Pricing)

"Tax follows business". Le gain de Swisscom est alloué en accord avec les dispositions locales et internationales et les normes (p. ex. directives de l'OCDE) et selon le principe de la comparaison entre tiers aux pays dans lesquels la création de la valeur ajoutée a lieu.